

DEPARTEMENT : Cantal
ARRONDISSEMENT : Mauriac
CANTON : Riom-ès-Montagnes

COMMUNE DE MENET

*EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 AVRIL 2026*

Nombre :

De conseillers en exercice : 15

De présents : 14

De représentés : 1

De votants : 15

OBJET

**APPROBATION DU COMPTE
FINANCIER UNIQUE 2025 DU
BUDGET PRINCIPAL ET DU
BUDGET DU LOTISSEMENT**

Le Maire certifie que la convocation
a été faite le 20 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six et le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal de Menet s'est réuni, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MARANDON (Maire)

Etaient présents : Jean-Louis MARANDON, Christian FLORET, Sylvie CELLE, François BOUTIN-RAYMOND, Nathalie GANDILHON, Christelle CHAULIAC, Laurent FESTAS, Christian GARCELON, Laurent JAMOT, Anaïs SEROUDE, Pierre TAGUET, Sophie TOURETTE, Lisa TRENTIN et Jean-François VAISSIERE.

Etaient excusés : Fabienne AMBLARD qui a donné pouvoir à Laurent JAMOT.

Sylvie CELLE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL ET
DU BUDGET DU LOTISSEMENT.**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L 1612-12 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de Menet ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		394 276,65 €	628 927,01 €		628 927,01 €	394 276,65 €
Opération de l'année	594 911,17 €	766 537,68 €	275 017,95 €	770 408,57 €	869 929,12 €	1 536 946,25 €
TOTAUX	594 911,17 €	1 160 814,33 €	903 944,96 €	770 408,57 €	1 498 856,13 €	1 931 222,90 €
Résultats de clôture		565 903,14 €	133 536,39 €			432 366,77 €
Reste à réaliser			41 000 €	382 223,76 €		341 223,76 €

BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT ECOQUARTIER MENOIRE						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			163 460,88 €		163 460,88 €	
Opération de l'année	6 487 €	6 487 €	0 €	6 487 €	6 487 €	12 974 €
TOTAUX	6 487 €	6 487 €	163 460,88 €	6 487 €	169 947,88 €	12 974 €

Résultats de clôture	0 €	0 €	156 973,88 €	0 €	156 973,88 €	
Reste à réaliser			0 €	0 €		

Ces résultats sont repris au Budget de l'exercice 2026.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président.

En conséquence, Monsieur le Maire s'étant retiré, sous la présidence de Monsieur Christian FLORET, 1^{er} adjoint,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

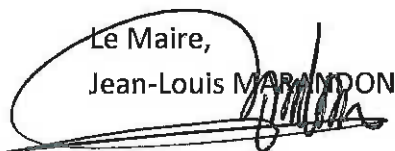
Monsieur le Maire n'ayant pas pris part du vote,

- Approuve le Compte Financier Unique 2025
- Donne pouvoir à Mr le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait à MENET, le 25 avril 2026.

Pour copie conforme

Le Maire,
Jean-Louis MARANDON




Le secrétaire de séance

Sylvie CELLE

